



# FIABILISATION DES COMPTES DES EPS

**Comité de suivi (COSUI)  
du 21 décembre 2012**

## 1. Contexte et objectifs

### 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

### 3. Des pistes de réflexion

## Contexte

- Les établissements publics de santé doivent s'engager dans la fiabilisation des comptes dès l'exercice 2012 en vue d'une certification des comptes de l'exercice 2014
- Travaux à engager sur les comptes du bilan et les conséquences sur l'équilibre financier des établissements en partenariat avec la DRFiP, les comptables publics et l'ARS
- Lancement d'une enquête régionale via SOLEN

## Objectifs de l'enquête

- Avoir une visibilité sur la montée en charge de la mise en œuvre du projet dans les établissements
- Identifier les difficultés rencontrées
- Proposer des solutions dans le cadre du comité de suivi de la fiabilisation des comptes (COSUI) réunissant l'ARS, la DGFiP et des représentants d'établissements désignés par la FHF
  - 29 établissements ont répondu sur 31 (94% d'exhaustivité)

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion

100 %

— **96% des établissements (28) ont désigné un référent interne en charge de la fiabilisation des comptes, en général le directeur des finances**

80 %

— **93% des établissements auront initié la démarche à fin 2012**

- En juin 2012, seuls 11 établissements (38%) ont initié les cycles de réunions avec les comptables publics le plus souvent à un rythme de rencontre tous les deux ou 3 mois
- Les 17 établissements qui n'ont pas encore rencontré leur comptable prévoient le faire avant fin septembre 2012
- 1 établissement engagera la rencontre en 2013

50 %

1x/mois

— **Les établissements n'expriment pas un besoin d'accompagnement par un prestataire externe car ils estiment pouvoir piloter la démarche avec leurs ressources internes**

2 Ets

- Seuls le CHU de Strasbourg et le CH Mulhouse ont eu recours à un consultant externe pour accompagner leurs démarches
- 4 établissements avancent un motif de cout pour expliquer le non recours à un consultant

## Un fort besoin de formation

Oui – 80 pers.

Tous les établissements sont intéressés par des formations spécifiques pour environ 26 personnes

idem

Les thématiques les plus courantes sont (20 répondants) :

	Nb d'ocurrences
Mise en place du contrôle interne et impact sur les RH, services économiques et SI	8
Préparation et élaboration du compte financier	5
Mise en place de l'inventaire	5
Connaissance cadre réglementaire	4
Cartographie des risques	4
Elaborer un diagnostic et mettre en place un plan d'actions	3
Thématiques cibles des postes du bilan (provisions, créances...) et impacts sur l'équilibre financier	3

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion

73 % oui

Seuls 11 établissements (37%) ont mis en place des outils de contrôle de la qualité comptable

86 %  
2013 max.

A fin 2012, 86% des établissements auront mis en place les outils de contrôle

- 15 ont indiqué les démarrer au plus tard fin septembre 2012
- 1 établissement a indiqué les commencer en 2014
- 2 établissements n'ont pas indiqué de date

19  
réponses

Les principaux outils de contrôle de la qualité des comptes cités sont (11 répondants) :

	Nb d'ocurrences
Mise en place de procédures de suivi des provisions, créances, amortissements, actifs...	5
Exploitation de l'IQCL (Indice de la qualité des comptes locaux) fournis par le comptable	3
Contrôle par sondage	1
Elaboration d'un compte financier provisoire	1

Exploitation  
outils  
DRFiP



— **90% des établissements (26) auront engagé l'analyse des comptes du bilan à fin 2012**

**76 %**

- Près de la moitié des établissements (16 sur 29) ont engagé les travaux des postes significatifs du bilan

**2 en 2014**

- 8 établissements engageront ces travaux au plus tard fin septembre 2012
- 1 établissement débutera les travaux en 2014

— **Les principales difficultés de l'analyse des postes du bilan sont (14 répondants) :**

**Idem**

	Nb d'occurrences
Manque de temps	6
Manque de ressources et de compétences	5
Traçabilité	2
Travaux d'inventaire	1
Analyse des provisions	1
Règles d'amortissements	1
Manque d'informations fiables de la part de la trésorerie	1
Coût	1

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion

— **Si peu d'établissements ont initié le contrôle interne, 90% des EPS (26) l'auront initié avant fin 2012**

Idem

- Seuls 6 établissements (21%) avaient mis en place une démarche de contrôle interne antérieurement à la démarche de fiabilisation des comptes

15 Ets (50%)

- 4 établissements ont entrepris de la mettre en place (14%)

10 Ets (34%)

- 19 établissements sur 23 initieront la démarche de contrôle interne au plus tard en septembre 2012
- 1 établissement débutera les travaux en janvier 2013

— **Peu d'outils développés :**

16 Ets (55%)

- Seuls 4 établissements ont initié la mise en place de cette procédure en utilisant principalement les bilans IQCL, Hélios et le suivi de la balances des comptes

— **Définition et mise en œuvre d'un plan d'actions visant à renforcer le contrôle interne**

14 Ets au 1<sup>er</sup>  
semestre  
2013  
2014 ?

- 2 établissements ont défini à ce jour un plan d'actions
- 15 établissements le mettront en place en 2012, la majorité avant fin septembre (12) et 3 avant la fin de l'année
- 7 établissements ne débuteront les travaux qu'au 1<sup>er</sup> quadrimestre 2013
- Un seul établissement commencera les travaux en 2014, 4 non répondants

— Les principales difficultés rencontrées sont (13 répondants) :

Idem

	Nb d'ocurrences
Manque de temps en interne	9
Manque de ressources et de compétences	4
Disponibilité du comptable	3
Multiplicité des interlocuteurs	1
Changement de logiciels	1
Coût	1

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion

— **72% des établissements auront initié le recensement physique des immobilisations à fin 2012**

**19 Ets (65%)**

- La moitié des établissements (15) a déjà commencé le recensement
- 6 escomptent les mettre en œuvre d'ici la fin 2012, majoritairement à fin septembre 2012
- 5 établissements amorceront ces travaux en janvier 2013
- 3 établissements n'ont pas précisé de date de mise en œuvre

— **Engagements des travaux prioritaires sur les éléments les plus significatifs :**

**Idem**

- Inventaire des terrains, immeubles et véhicules...: 16 établissements
- Utilisation des outils ministériels : 1 seul établissement
- Conformité des taux et durée d'amortissements (PCG, M21) : 17 établissements

— Les principales difficultés rencontrées sont (12 répondants) :

Idem

	Nb d'ocurrences
<u>Manque de temps</u>	5
<u>Manque de ressources et de compétences</u>	5
<u>Changement de logiciel informatique</u>	2
<u>Conséquences sur le bilan</u>	1

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion



— **93% des établissements auront entrepris à fin 2012 la vérification de la conformité des provisions selon les conditions prévues par la M21 en application du PCG**

Idem

- 72% des établissements (21) ont déjà entrepris ces travaux
- Pour les 8 autres établissements : 6 entreprendront ces travaux au plus tard fin octobre 2012, 1 établissement commencera début janvier 2013

— **Près de 80% des établissements auront mis en place une procédure de régularisation des provisions à fin 2012**

14 Ets (48%)

- Seuls 11 établissements (38%) a mis en place cette procédure en juin 2012
- 11 établissements escomptent la mettre en place d'ici fin 2012, majoritairement avant fin septembre 2012
- 2 établissements débuteront en 2013 et 1 en 2014
- 4 établissements n'ont pas indiqué de date

— Les principales difficultés rencontrées sont (8 répondants) :

Idem

	Nb d'ocurrences
Absence de traçabilité de l'historique	5
Impacts sur le bilan	1
Manque de temps	1
Manque de ressources et de compétences	1

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion

— **72% des établissements (21) auront mis en place à fin 2012 une procédure de révision des créances**

**20 Ets (69%)**

- 15 établissements ont mis en place à ce jour une procédure
- 6 établissements le feront d'ici fin 2012
- 5 établissements le feront courant 2013
- 3 établissements n'ont pas indiqué de date

— **72% des établissements (21) auront mis en place à fin 2012 une procédure d'admission en non valeur en cas d'irrecevabilité de la créances**

**23 Ets (79%)**

- 15 établissements ont mis en place à ce jour une procédure
- 6 établissements le feront d'ici fin 2012
- 1 établissement le fera mi 2013
- **7 établissements n'ont pas indiqué de date**

- **79% des établissements (21) auront mis en place à fin 2012 un plan d'apurement pluriannuel des stocks de créances irrécouvrables**

**17 Ets (58%)**

- 16 établissements ont mis en place à ce jour un plan d'apurement
- 7 établissements le feront d'ici fin 2012
- 2 établissements le feront début 2013
- 4 établissements n'ont pas indiqué de date

- **Les principales difficultés rencontrées sont (14 répondants) :**

**Idem**

Difficultés	Nb d'ocurrences
Constitution ou consolidation des provisions avec impact sur le prix de journée	2
Absence de suivi antérieur par la trésorerie	2
Disposer de moyens financiers	1
Manque de temps	1
Manque de compétences	1
Manque de disponibilité du trésorier	1
Faiblesse du nombre de créances irrécouvrables	1
<b>Points positifs</b>	
Collaboration effective avec le trésorier et CPAM	3

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion

- Seul un établissement a entrepris les travaux préparatoires de l'annexe enrichie du compte financier 2012

7 Ets (24%)

- Les principales difficultés rencontrées sont :

Idem

	Nb d'ocurrences
Attente de la publication du texte réglementaire	4
Manque de temps interne	3
Manque de ressources internes	3
Absence de recul	2
Attente de précisions sur les immobilisations, provisions, inventaire	1
Manque de disponibilité du comptable	1

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion



- **Un manque de ressources pour les établissements de petite taille**
- **Des inquiétudes sur les équilibres du bilan**
- **Attente des modalités pratiques de mise en œuvre en lien avec le comptable suite à l'annonce faite lors de la réunion de Nancy**

# Sommaire

## 1. Contexte et objectifs

## 2. Thématiques de l'étude :

- Pilotage interne
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable de la qualité des comptes
- Diagnostic conjoint ordonnateur/comptable du contrôle interne comptable
- Mise à jour de l'inventaire
- Recensement des dépréciations et provisions
- Analyse des créances irrécouvrables
- Préparation de l'annexe du compte financier 2012
- Remarques complémentaires

## 3. Des pistes de réflexion

- Etablir un calendrier de montée en charge de la démarche
  - Désigner les correspondants établissements
  - En septembre, tous les établissements devront avoir rencontré leur comptable et arrêté conjointement un calendrier des travaux à mener
  
- Disposer de compétences adaptées
  - Formations proposées par DRFiP et EHESP
  
- Initier des ateliers de travail sur échanges de bonnes pratiques
  
- Pouvoir disposer d'outils : exploitation d'IQCL, ...
  
- Remonter les difficultés auprès des référents régionaux :  
ARS, DRFiP et COSUI